

Retour d'expériences d'une démarche participative en lien avec une étude urbaine

Exemple du projet d'écoquartier de Chuyer (42)

Anne LE GUILLOU

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation : conseil, élaboration et animation de démarches participatives

SCOP SOLSTICE

Tel 06 03 26 27 37

www.anneleguillou.weebly.com

1/ Le processus

2/ Les apports de la démarche participative

3/ Les facteurs de réussite

Contexte et processus global



2009 // Révision du PLU puis Etude Contrat Communal Aménagement - 2,5 Ha Zone AU - environ 50 logements – 20 propriétaires

2013-14 // Programmation urbaine et architecturale concertée - Mairie / PNR
Mandataire : Agence urbanisme - Agir en Ville

2015// Précision programme, modification PLU, OAP

2017// Atelier AFU/PNR sur les espaces publics
Fête de lancement de l'Ecoquartier (labellisation)

2019 // Conception participative de l'espace public central de l'Ecoquartier - AFU
Mandataire : Agence paysage - Atelier L

2022 // Construction du bâtiment communal et plantations avec les habitants

Programmation urbaine et architecturale concertée

Objectif 1 : Associer la population au partage des grands principes d'aménagement et à la définition collective des espaces publics

Juillet 2013 à février 2014

- Entretiens individuels pers. ressources
- Réunion publique : lancement
- Atelier 1- Diagnostic : balade commentée et cartographie participative
- Recueil des attentes des propriétaires
- Positionnement sur un préprojet
- Atelier 2- Principes d'aménagement : circulation, stationnement, habitat sur maquette
- Préfiguration AFU



Programmation urbaine et architecturale concertée

Objectif 2 : Coconstruire avec les propriétaires les bases de la structure opérationnelle de portage du projet

Juillet 2013 à février 2014

- Entretiens individuels
- Réunion publique
- Diagnostic et principes d'aménagement
- Atelier 1 : Recueil des attentes
- Echanges avec les propriétaires
- Atelier 2 : Positionnement sur un préprojet
- Principe d'aménagement des espaces publics
- Atelier 3 : Préfiguration AFU



Conception participative de l'espace public central de l'Ecoquartier

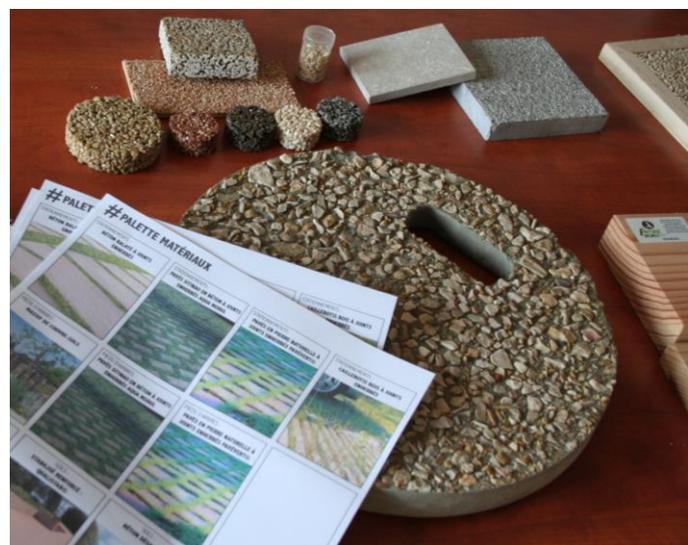
Objectif : Affiner avec les habitants les vocations de la future placette et son aménagement

De juillet 2019 à mars 2020



Atelier 1 : visite site / gestion de l'eau et abords du bât communal

Atelier 2 : matériaux, mobilier, végétaux



Pour résumer, élaborer une démarche participative se construit

Les sujets mis en débat et dans quel objectif

: d'enrichir un diagnostic à l'échelle de la commune à choisir le mobilier de la place

Les publics mobilisés : ceux concernés de fait (propriétaires, commerçants, riverains) et ceux qui devraient l'être (habitants, autres) mais qu'il faut mobiliser

Les méthodes en support de la concertation : de la maquette à la manipulation d'échantillons de matériaux



Les apports de la démarche participative

- L'implication forte de toute la population dans la 1^{ère} phase a permis de créer **une vision partagée et ambitieuse de l'avenir** -> Labellisation EcoQuartier.
- Les propriétaires, qui voulaient valoriser leur terrain individuellement, ont élaboré **une structure collective capable de porter le projet concerté avec les habitants** -> AFU.
- L'expérience de concertation réussie a permis de **réouvrir une démarche participative dans de bonnes conditions** en 2019 et d'avoir **une vraie appropriation des habitants** dans ce nouveau quartier.



Les facteurs de réussite

- **Les élus portent le projet** : être au clair sur les objectifs politiques du projet
 - **Les élus portent la concertation** : savoir ouvrir le débat aux bons endroits, savoir aussi arbitrer et expliciter les choix, être au clair sur ce qu'on attend de la concertation à chaque étape
 - **Les urbanistes/paysagistes AMO et maîtres d'œuvres sont parties-prenantes** : voir la concertation comme une plus-value
- + Le soutien/ingénierie du PNR dans la durée**

Aménagement global du bourg

QUARTIER DE BARONNETTE
BÂTIMENT COMMUNAL

Ce n'est plus une utopie ! Le projet arrive presque à sa fin !

Voici plus d'une année que vous voyez pousser, plus ou moins rapidement, le bâtiment communal situé dans le nouveau quartier de Baronnette. Mais encore un peu de patience ! Oui, encore un peu... Nous avons eu quelques glissements dans les délais (conjoncture internationale et autres...). Maintenant, nous pouvons envisager la fin des travaux pour le premier trimestre 2023. À cette date, le bâtiment, les abords, la végétalisation de l'ensemble du quartier et l'éclairage de la voirie devront avoir été terminés.

Vous pourrez profiter du nouvel espace mis à la disposition des Chuyards ou des visiteurs :

- ▶ Une salle pour les associations ; plusieurs d'entre elles ont répondu à notre invitation à visiter leur futur lieu de rencontre.
- ▶ Un restaurant avec sa cuisine pouvant accueillir dans la salle et sur la terrasse, à l'ombrage de la pergola, une quarantaine de personnes.
- ▶ Un espace aménagé et végétalisé sur l'ensemble du quartier apportera aux habitants et aux passants un cadre de vie agréable.

Dans le quartier, la vie s'installe, les maisons s'animent. Les constructions sont, pour la plupart, maintenant habitées. Il reste, cependant, encore des espaces collectifs à aménager. Mais tout est fait pour que Chuyer prenne une nouvelle dimension.



LA SOCIÉTÉ CITOYENNE COOPÉRATIVE AUGMENTE SA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE À CHUYER !



Moins de deux ans après la mise en service de nos installations sur la mairie et l'école, la SAS CVRC, avec le soutien de la municipalité, va à nouveau équiper un bâtiment sur Chuyer, le nouveau bâtiment communal !

L'installation des 90 modules photovoltaïques est prévue en tout début d'année 2023, nous pourrions alors demander la mise en service à Enedis pour accueillir la production de cette installation de 34 kWc sur le réseau.

L'électricité produite, environ 40 000 kWh/an, sera rachatée par EDF-OA ou ENERCOOP à un tarif garanti pendant 20 ans.



Lancée par le Parc du Pilat et les élus de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, la 1^{re} Centrale Villageoise de France a vu le jour en 2013. C'est la SAS CVRC, Centrales Villageoises de la Région de Condrieu.



Cette société citoyenne à gouvernance coopérative, qui regroupe 201 souscripteurs dont la commune de Chuyer, a pour mission la promotion des énergies renouvelables en lien avec les élus et le territoire. Depuis sa mise en service, elle a réalisé 11 installations photovoltaïques pour une puissance cumulée de 248 kWc.

N'hésitez pas à joindre cette dynamique citoyenne et locale :

regiondecondrieu@centralesvillageoises.fr

Pour en savoir plus :

<https://www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr/>

www.facebook.com/CVRC69/